

Date 01/12/2017

de la part de service communication
tél. 04 79 96 87 35
courriel communication@chambery-bauges-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci 2

Un opérateur unique pour une nouvelle gestion mutualisée du Parc des expositions et du Phare

Ce vendredi 30 novembre, **Xavier Dullin**, Président de Chambéry Métropole – Cœur des Bauges et Conseiller régional, **Michel Dantin**, Maire de Chambéry et Député européen, **Bernard Sevez**, Président de l'association SavoieExpo, et **Pascal Simonin**, Directeur du Pôle Sport du groupe S-Pass, ont signé une convention pour instaurer une nouvelle gestion mutualisée du Parc des expositions et du Phare.

A compter du 19 janvier 2018, conformément au vote du conseil communautaire du 13 juillet 2017, ces deux entités seront donc gérées durant vingt-cinq ans par un opérateur unique en cours de constitution, groupement de SavoieExpo et S-Pass.

L'objectif de cette restructuration est de moderniser le site tout en améliorant l'offre proposée au public. Pour ce faire, les moyens techniques et humains seront mutualisés, les équipements seront développés et les coûts financiers seront réduits, pour un investissement plus conséquent.

C'est ainsi que l'opérateur investira 12,9 millions d'euros sur les cinq premières années d'exploitation. Cette somme permettra la création de trois nouveaux salons économiques, d'une nouvelle halle de 1500 m², d'un espace « boîte » pouvant accueillir 1200 personnes, de doter les halls d'écrans de grande taille (6mx4m), de remplacer les sièges existants ou encore de couvrir intégralement en fibre optique les lieux.

Ces aménagements permettront notamment la création de deux évènements sportifs d'envergure - en plus des matchs de handball du CSMBH – et d'accroître le nombre de spectacles organisés de 20 à 24 dates.

Pour la collectivité, cette opération est majeure puisqu'elle représente une économie annuelle de 250.000 euros, soit 6,25 millions sur l'ensemble de la DSP. L'exploitation engendrait en effet un coût de 1,1 million de subvention d'équilibre pour l'agglomération, montant qui sera réévalué à la baisse avec 885.000€ annuellement.

Les chiffres clés :

- **12,9 millions d'euros d'investissements sur le Parc des expositions et le Phare pour les 25 prochaines années**
- **6,25 millions d'euros d'économies réalisées pour l'Agglomération**
- **1500m² : surface dédiée à la création d'une nouvelle halle**
- **1200 : le nombre de personnes pouvant être accueillies dans le futur espace « boîte »**